

MYRRHINA, montrant la rose blanche
qu'elle tient à la main.

Il ne me reste plus qu'une rose !...

LE BERGER, visible à travers le feuillage.
Candide !...

MYRRHINA

Interrompre nos jeux ?... C'est dommage vraiment,
Je voudrais voir, le soir, la forêt s'animant
A la voix des héros descendus sur la nue...
On pourrait bien rester ici, l'ombre venue.
Quel bonheur de jouer sous les étoiles d'or !...

VIOLLIS

Cela ne se peut pas !

DELIOS

Mais non. La nuit, on dort,

MYRRHINA

Soit... A demain alors !

VIOLLIS

Très tôt !

DELIOS

Après l'école !...

(Ils se séparent. Le Berger est sorti de la broussaille, il murmure :)

Et les Amants sont là, veillant dans l'herbe molle,
Les traits crispés, le cœur bondissant, les yeux fous !

(Avec un sourire attendri.)

Un jour : Ils rêveront de dormir... comme vous !...

Maurice ALLOU.

LA MARSEILLAISE DE LA PAIX

DOCUMENTS INÉDITS

En 1840, Méhémet-Ali, vainqueur des Turcs, aurait voulu profiter de sa victoire pour se constituer une principauté autonome avec l'Égypte et la Syrie. Le gouvernement de Thiers soutenait cette politique, très désagréable à l'Angleterre dont le *statu quo* servait mieux les intérêts : celle-ci se coalisa contre nous avec la Russie, la Prusse et l'Autriche. Thiers n'eût pas redouté la guerre ; il avait pour lui en France un vif mouvement patriotique, qui aboutit à la construction des fortifications de Paris. Mais le pacifique Louis-Philippe recula devant les menaces de Palmerston et préleva à l'entente cordiale entre son gouvernement et celui de la reine Victoria. Seulement, l'opinion française s'irrita ; il y eut une recrudescence de l'esprit militaire, et les chauvins parlaient d'une révision des traités de 1815, qui nous rendrait la frontière du Rhin. L'Allemagne s'inquiéta ; il s'é-

dit une avalanche de brochures et de lourds volumes, surtout en Prusse ; les uns, par représailles, revendiquaient l'Alsace et la Lorraine ; des frénétiques allèrent jusqu'à dire que le partage de la France, seul, assurerait la sécurité de l'Europe.

Le professeur Jahn, un des fondateurs du *Tugendbund*, demanda que les provinces françaises limitrophes de l'Allemagne fussent ruinées, dévastées, et qu'on y laissât pousser une forêt vierge remplie de tigres, de léopards et de toutes sortes d'animaux féroces ! Il ne fallait rien moins pour protéger le candide Germain du perfide Gaulois. Toutes ces protestations allemandes trouvèrent leur barde acclamé et bientôt illustré en un poète obscur, un jeune commis des finances, nommé Becker. Sa strophe de quatre vers disait : « Non, ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand ! » Trente compositeurs mirent cette pièce en musique, et on la chanta dans tous les *Lustgarten*. » Quand vous passez dans les rues de Cologne, écrivait à cette époque Xavier Marmier, vous rencontrez de bons bourgeois qui tâchent de se donner, en dépit de leur pacifique nature, un air terrible, et s'en vont, une pipe d'une main, un bâton de l'autre, gesticulant et criant à tous les saints de pierre de leurs églises, qui n'en peuvent mais : « Non, ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand ! » Le roi de Prusse envoya une coupe d'argent à Becker ; le roi de Bavière, un ode écrite et rimée de sa main. Tout glorieux, le jeune poète fit imprimer un recueil de ses poésies dont son célèbre chant national devait être le joyau, et il le dédia au plus illustre des poètes contemporains, à Lamartine.

La réponse de celui-ci ne se fit pas attendre. En effet, il écrivait le 17 mai à Mme Girardin : « Hier j'ai reçu du poète allemand Becker, dédiée à moi, sa Marseillaise allemande. Je lui ai répondu par la *Marseillaise de la paix*, ce matin, dans mon bain. Je l'écrirai dès que le mal de tête tombera, et je vous l'enverrai après demain. »

Voilà dans quelles circonstances, en moins d'un jour, fut composée une des plus belles pièces de Lamartine : il est « seul à Monceau avec son chien et son cheval », couché à huit heures, levé à cinq, toujours souffrant ; il ne peut travailler, la migraine fait trembler sa main. Il est triste, « triste de cœur, d'esprit, d'âme et d'affaires, sans compter le corps, malade et ayant sous les yeux un mourant », ce pauvre M. de Pierreclos qu'il aime comme un fils. Ses affaires vont mal : il cherche quelqu'un « qui consente à lui prêter 150.000 francs sur une hypothèque de 1.400.000 ». Ainsi inquiet, souffrant, angoissé, il compose, le 17 mai, ce long poème, qui est complètement écrit et corrigé, dès le 24 mai, date du manuscrit que nous avons sous les yeux. Et le 1^{er} juin, la *Marseillaise de la paix* paraît dans la

Revue des deux Mondes. Buloz la paya mille francs à Lamartine, « seul argent, dit-il, que j'aie jamais touché d'un journal ou d'une revue ». Encore ne garda-t-il pas cet argent pour lui ; il se faisait payer ses vers pour satisfaire à « la demande de 500 francs bien pressés d'un homme que j'aime et qui en a bien besoin ».

Madame de Girardin, à qui ces vers avaient été promis pour la *Presse*, dut pardonner ce manque de parole devant d'aussi loyales explications, qu'elle n'avait pas attendues d'ailleurs pour louer la pièce, son « inspiration admirable », ses « vers si beaux » ; elle ajoute qu'elle les a relus avec Th. Gautier, que Musset les sait par cœur.

Mais les partis politiques s'irritèrent ; on supportait difficilement ce pacifisme éthéré qui concluait à la suppression des frontières. Le *National* écrivait : « Voilà donc où les abus du paradoxe et les écarts de la pensée ont conduit un de nos poètes, un écrivain qui a des titres réels, un talent incontestable ; voilà où aboutissent les cerveaux plus brillants que solides qu'assiègent les fumées de la célébrité et l'ambition d'un repos impossible. Certes, parmi les utopistes qui ne sont ni députés ni candidats au ministère, ni chefs de partis politiques, il en est peu qui osassent donner à la paix des gages aussi exclusifs et débiter à si haute voix des projets follement imaginaires. M. de Lamartine a voulu vaincre les plus téméraires. Mais comme la Muse s'est vengée !... Traitant la politique en poète et la poésie en politique, il ne sera jamais un homme politique sérieux et il cessera d'être un homme éminent en poésie... Cela devait être : quand on méconnaît ce que vaut le ressort de la nationalité, on mérite de perdre le sentiment de la langue. »

Dans le numéro du 15 juin 1841, de la *Revue des Deux Mondes*, Edgar Quinet répondit à Lamartine par une pièce de vers intitulée *Le Rhin* et construite avec la même strophe de neuf vers, mais sans le puissant refrain « *Roule, libre et superbe, etc.* » Il critique le pacifisme de Lamartine :

Au premier coup de bec du vautour germanique,
Qui vient te disputer sa part d'onde et de ciel,
Tu prends trop tôt l'essor, roi du chant pacifique,
Noble cygne de France à la langue de miel.
Quoi ! sans laisser au moins une plume au rivage,
Gardant pour ta couvée à peine un grain de mil,
Des roseaux paternels tu cèdes l'héritage ;
Et sur l'aile de l'hymne agrandi dans l'orage,
Du Rhin tu fuis jusques au Nil !

Il lui dit d'écouter les cris de triomphe des Allemands :

Ah ! qu'ils vont triompher de ta blanche élégie !
Que l'écho de Leipzig rira de notre peur !

Quant à lui, il proteste :

Ne livrons pas sitôt la France au sacrifice,
A ce nouveau Baal qu'on appelle unité.

Il n'admet pas les blasphèmes de Lamartine contre la patrie :

Si patrie est un mot inventé par la haine
Tente vide en lambeaux que l'amour doit ployer,
S'il faut des nations briser la forme vaine,
Arrache donc aussi la famille au foyer !
De tout champ limité condamne la barrière.
Mais regardez donc : il y a des barrières même aux
[cieux qui
Par des rivières d'or divisent l'infini,

et il pose cette question plutôt burlesque :

Au vain rugissement de l'Ourse ou du Lion,
Quand voit-on reculer le sanglant Sagittaire,
Ou fuir les deux Gémeaux s'inclinant jusqu'à terre
Dans la cité du Scorpion ?

Les patries sont utiles :

Du chœur des nations la lutte est l'harmonie,
Dans mille chants rivaux, d'où naissent leurs concerts
Chaque peuple a sa voix, sa note, son génie...

L'humanité n'est pas encore pacifiée, il faut rester prêts à la lutte :

De trop de voluptés ne chargeons pas nos âmes.
Après le songe heureux es-tu sûr du réveil ?

Il faut auparavant pacifier les nations :

Pour désarmer nos cœurs apprivoise le monde.
D'avance à l'avenir as-tu versé la paix ?

Le Rhin ? nous avons le droit d'y boire autant que le Germain : chacun sa rive :

Que le Franc puisse y boire en face du Germain.
Du Nil de l'Occident nous ne voulons qu'un bord.

Quant à tes projets de conduire ton peuple en Orient :

Au pays des palmiers tu penses le conduire !
Notre Dieu ne veut pas qu'on nous mène en exil.

Et la dernière strophe est assez obscure :

Fais-nous rentrer joyeux dans l'ancien héritage ;
Et le glaive épousant les lyres au rivage

Allons revoir notre Jourdain.

Lamartine adressa immédiatement son avis à

Quinet dans la lettre suivante (*inédite*) :

Mon cher ami,

On n'argumente pas en vers comme on ne lutte pas en volant à moins qu'on ne soit aigle et nous ne sommes que des poètes. Ainsi donc, pas de con-

troverse. Si c'était en prose, il me serait aisé de vous démontrer deux choses : la première, que la France n'a pas été insultée dans l'affaire d'Orient, parce que l'Europe a résisté avec longanimité et modération à ce que la France démembraît seule un empire au profit d'un pacha révolté. La seconde, c'est que si la France joue un plat rôle à la suite du cabinet du 1^{er} mars, cela vient de ce qu'elle n'a pas eu le courage de sa folie : cela nous mérite deux rudes épithètes que vous appliquez mal, que j'applique ailleurs et contre lesquelles je n'ai pas cessé de prémunir mon pays depuis quatre ans. Vous vous apercevrez plus tard que tout poète qu'on me dit, j'avais raison et que nous n'avons que ce choix : la Syrie ou la honte !

Mais c'est vous qui êtes poète dans cette magnifique erreur que vous appelez aussi la *Marseillaise de la France*. Nous n'avons pas de musicien, mais nos Marseillaises sont chantées par des philosophes, cela vaut mieux que par les tavernes.

Dargaud est encore ici et il est ravi comme moi de ce beau morceau. Je vous en remercie comme homme et comme poète. Je ne vous combats que comme politique.

Je n'ai pas vu Léon Brys, il est immédiatement reparti pour la montagne. Moi je suis dans la plaine en ce moment, retenu par de tristes préoccupations.

Adieu, honneur et merci. Ramenez la France au bon sens, elle aura toujours assez de courage, mais dessinez-lui des batailles qu'elle puisse gagner. Vos amis ne lui proposent que des suicides.

A revoir. Ne viendrez-vous pas en Charolais cette année ? Vous y retrouverez deux amis quand même (1).

LAMARTINE.

18 juin 1841. Monceau.

Un patriotisme plus agressif inspira toujours à propos du « Rhin allemand », un autre poète : le jour même où paraissaient les vers de Lamartine dans la *Revue des deux Mondes*, précédés de la pièce de Becker, Musset écrivait « le Rhin Allemand, réponse à la chanson de Becker ». Ce n'est plus, large et pacifique, l'hymne majestueux de Lamartine ; c'est une chanson légère et mordante ; sur la raquette agile de sa strophe aux vers inégaux, le poète français, avec une preste gaminerie, renvoie au poète allemand ses diverses images : « Ils ne l'auront pas, notre Rhin allemand » — Nous l'avons eu, votre Rhin allemand ! — Son vin de feu ? — Il a tenu dans notre verre ! — Sa robe verte : Condé triomphant l'a déchirée — Les ossements du dernier homme ? — Où est-il tombé le dernier ossement ? — Ses jeunes fil-

lles ? — Elles nous ont versé votre petit vin blanc ! — Les corbeaux avides ? — Combien... étiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant ? — Les hautes cathédrales ? — Qu'elles s'y reflètent modestement... »

Lamartine lut ces vers de Musset. Mais il ne goûta pas « ces strophes railleuses et prosaïques auxquelles l'esprit national (dirai-je esprit, dirai-je bêtise ?) répondit par un de ces immenses applaudissements que l'engouement prodigue à ses favoris d'un jour ». Ces vers lui parurent « au-dessous de la dignité comme du génie de la France » ; et il ajoute que ces « refrains de caserne » le confirmèrent dans son « préjugé de la médiocrité lyrique de ce poète ».

Le jugement est sévère et injuste, surtout de la part de qui vient de qualifier le chant de Becker de « strophes brûlantes et fières ». La chanson caustique et mordante de Musset, qui n'est qu'une réponse par la raillerie à la bravade, a bien son prix. Aucun point de comparaison, d'ailleurs, avec l'ampleur sereine, la richesse harmonieuse, le déploiement pacifique et majestueux des strophes lamartiniennes ; et le poète avait le droit de les relire en 1857 « avec plus de satisfaction d'artiste » qu'aucun des vers politiques qu'il eût écrits.

On aurait tort cependant de faire de l'auteur de la *Marseillaise de la paix* un pionnier du pacifisme à outrance ou de l'internationalisme :

« Je suis concitoyen de tout homme qui pense...
...Nations ! mot pompeux pour dire barbarie... »

Ces vers sont des exagérations de polémique : il fallait crier fort plutôt que juste, pour éloigner de « la police agitatrice et guerroyante » du ministère de coalition un peuple trop facilement grisé par l'odeur de la poudre : quel intérêt la France avait-elle à soutenir un pacha d'Égypte révolté contre son souverain ? C'était, dit Lamartine, « le plus étrange caprice de guerre universelle sur lequel on ait jamais soufflé pour incendier l'Europe ». En somme, dans la *Marseillaise de la Paix*, c'est le député de l'opposition qui appelle à son secours l'idéalisme généreux du poète ; il ne veut pas voir son pays s'engager dans une guerre insensée, tel est le sens de sa lettre à Quinet, mais au lieu d'un « suicide » où ces gens veulent conduire la France, « dessinez-lui des batailles qu'elle puisse gagner », et Lamartine n'aura plus d'objections. Il faut compléter la *Marseillaise de la Paix* par le *Manifeste aux puissances*. Le ministre des Affaires Étrangères du Gouvernement provisoire n'y reniait pas son espoir généreux d'une future fraternité des peuples : « La raison, rayonnant de partout, par-dessus les frontières des peuples, a créé entre les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera l'achèvement de la révolution fran-

(1) Bib. Nat. n. a. fr. 20.791.

çaise et la constitution de la fraternité internationale sur le globe. » Mais il ajoute : « La République française n'intentera donc la guerre à personne. Elle n'a pas besoin de dire qu'elle l'acceptera, si on pose les conditions de guerre au peuple français. La pensée des hommes qui gouvernent en ce moment la France est celle-ci : Heureuse la France si on lui déclare la guerre, et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire, malgré sa modération ! Responsabilité terrible à la France si la République déclare elle-même la guerre sans y être provoquée ! Dans le premier cas, son génie martial, son impatience d'action, sa force accumulée pendant tant d'années de paix, la rendraient invincible chez elle, redoutable peut-être au-delà de ses frontières. Dans le second cas, elle tournerait contre elle les souvenirs de ses conquêtes, qui désaffectionnent les nationalités, et elle compromettrait sa première et sa plus universelle alliance : l'esprit des peuples et le génie de la civilisation. »

Peut-être même, s'il fût resté plus longtemps au pouvoir, Lamartine aurait-il fait la guerre, quoique répugnant devant Dieu « à ce jeu de sang humain dont l'enjeu est la vie de ses créatures ». Il pressentait que « l'Italie aurait des frémissements et des secousses, que l'Allemagne s'armerait pour y maintenir sa puissance *non nationale*, mais habituelle, en Lombardie ». Il savait que Charles-Albert allait intervenir, et qu'il serait probablement battu. C'est pourquoi il fit décréter l'armée des Alpes de soixante mille hommes, échelonnée de Lyon à la frontière du Var, prête à descendre en Piémont « dans l'intérêt légitime de nos propres frontières » et faire accepter en puissances en lutte « la médiation présente et armée de la France ». Et si ces projets militaires ne se sont pas réalisés, c'est que l'insurrection communiste de juin entraîna la retraite du gouvernement de Lamartine.

Toujours il fut partisan pour la France d'une armée forte et unie, préférant laisser courir à son pays le risque d'une dictature et « *les hasards césariens* », mais sauver le sol de l'étranger. Le 26 avril 1849, la Commission du budget de la marine proposa une réduction considérable sur le personnel des officiers de vaisseaux : près de 300 officiers devaient être licenciés ; Lamartine combattit énergiquement cette mesure comme une économie sur le patriotisme, sur la force et sur l'honneur du pays. Le 8 mai, un autre discours de Lamartine sauva les cadres de l'armée d'une forte réduction. Il montra l'Italie retombée tout entière sous le joug autrichien, Berlin, Vienne et Pétersbourg ayant renouvelé une ligue offensive et défensive ; et c'est alors, dit-il, « qu'une commission du budget vient vous demander, quoi ? de décimer, de retrancher ce qu'il y a de

plus prêt, de plus exercé, de plus fort dans notre armée, 740.000 hommes ! Et quels hommes ? Les classes de 1842 et 1843, les meilleurs soldats et tous les sous-officiers ».

Le clair bon sens de l'homme politique lui faisait voir la « nécessité d'être fort, prêt à tout », pour un pays comme la France, placée au milieu de puissances militaires qui la menacent ; d'un mot énergique, il appelle cela « la dictature de la situation géographique ». Et il insiste : « c'est un fait ; nous n'y pouvons rien. Dieu et la force des choses nous ont donné la France ainsi constituée. Toutes les constitutions, toutes les déclamations, n'y changeront rien ; nous changerons cent fois de gouvernement, nous ne changerons point de nature ». Mais un devoir s'impose à un pays ainsi menacé : maintenir une armée unie et disciplinée, prête à la guerre offensive comme à la guerre défensive, pour éviter « que le sol soit perdu avec la grande race qu'il porte ». Le patriotisme l'exige, qui est « la première vertu des nations ».

La preuve est faite : Lamartine n'est pas le pacifiste bélant que certains s'obstinent à voir en lui. Il a prêché la paix à une époque où la guerre lui paraissait inopportune ; il a toujours cru la guerre inévitable dans notre humanité imparfaite. Nous terminerons par le texte suivant, d'autant plus probant qu'il fait partie de l'exposé de la doctrine politique et diplomatique de Lamartine, dans l'entretien IX de son Cours de littérature : « Nous ne sommes pas de ces béats de la paix universelle qui croient supprimer la guerre entre les peuples, comme si l'on pouvait supprimer jamais l'injustice, la cupidité, l'ambition, l'oppression, l'égoïsme, les passions, qui forment malheureusement la moitié de la nature des individus ou des peuples ! Ne pouvant pas les supprimer, il faut les contenir ; il faut se préserver soi-même, les armes de l'indépendance à la main, contre les armes de la conquête, de l'ambition, de l'oppression des contemporains du monde. Les armées sont les remparts vivants des peuples : offensives, elles sont de vils instruments de tyrannie ; défensives, elles ont le droit armé des nations. Nous ne connaissons rien de plus beau dans l'organisation sociale qu'une armée donnant son sang pour la patrie. L'armée, ainsi comprise, est la paix sous les armes. Gloire aux armées ! »

*
* *

Le manuscrit que nous avons pu consulter appartient à la famille d'un ancien voisin de Lamartine à Péronne. Ce sont deux feuilles doubles de papier blanc, mince, de dimension 24 x 30. L'écriture du poète couvre cinq pages, recto et verso, numérotées 115, 116, 117, 118, 119 ; les pages restées blanches ne sont pas numérotées.

On remarque l'abondance des signes de ponctuation, l'emploi de majuscules même pour de simples épithètes. L'orthographe est assez fantaisiste ; exemples : *siflant, une goutte, syrène, remord, sommeil, nud, souffle, essémons, opresseur, sympathique, printemniaires*.

Le texte définitif de ce manuscrit est presque toujours celui qui a été imprimé, mais les ratures permettent de recueillir quelques variantes du premier jet. On remarquera que c'est à la fin de la pièce que les corrections sont les plus nombreuses : l'inspiration est fatiguée, le mot juste se présente moins facilement au premier appel de l'écrivain.

Nous mettrons entre crochets () les mots raturés du manuscrit et nous écrirons en *lettres italiques* les variantes que ne reproduit pas le texte imprimé.

Vers 4 : (Roule des mers aux mers les bénédictions)

— 5 : Il ne (ternira) plus...

— 53 : Roule libre et (baron) entre nous tous...

— 65 : a été tout entier refait, mais on ne peut distinguer sous la rature que le mot (exil)

— 70 : Vivent les (fiers enfants) de la grave Allemagne

— 81 : (Sous) le sceptre aimé...

— 92 : Roule libre et bénis ces (deux rois) dans course

— 95 : (Large bassin du ciel laisse boire) aux deux bords

(Quant vient l'homme à ton lit)

— 101 : *Là des houris du ciel n'embrassent que* [les airs
(viennent les bras ouverts)]

— 107 : Rends (l'herbe et la soie)

— 108 : *Allons-y ! superflu des nations trop* [pleines,

Au souffle de l'aurore *essémons* les pre-
[miers,

Jettons les blonds essaims des familles
[humaines

Autour du nœud du cèdre...

— 113 : Allons, comme Joseph (avec) ses onze [frères

— 119 : (Les pins fils du rocher) *pour les tailler* [en mâts

— 121 : Tes (arbres) sont les ponts...

— 122 : Allons-y, mais sans perdre (un frère
[dans ta route])

— 124 : Sans montrer au retour (au père en deuil
[qui doute])

— 125 : Au lieu du fils qu'il pleure une (tunique
[en] sang

— 132 : Pour écumer (de joie)

Saint-Point, 24 mai 1841.

La simple lecture de ce manuscrit corrobore les remarques faites à propos d'autres manuscrits par MM. G. Allais, J. des Cognets, Hugu ; Lamartine se corrigeait et savait se corriger. Peut-être seulement au lieu du vers 108 :

Débordement armé des nations trop pleines
le poète aurait mieux fait de conserver son premier jet :

Allons-y ! superflu des nations trop pleines

ce « allons-y » marquait plus fortement l'invitation du poète à fonder des colonies en Orient, et, de plus, rendait toute sa force, par la répétition oratoire, au « allons-y » du vers 122. Toutes les autres corrections sont un pas de plus vers la netteté et la précision.

Lamartine qui avait une prédilection pour cette pièce où chantait sa politique extérieure, la remit souvent sous les yeux de ses lecteurs, tantôt dans *les foyers du peuple*, tantôt dans le *cours de littérature*. Il y ajouta quelques corrections de détail : au vers 1, il remplaça *superbe* par *paisible*, et c'est bien l'épithète qui convient dans un poème qui chante la paix ; au vers 57, *Alpes*, plus précis, remplace *degrés* trop savant ; au vers 97, l'Orient *dépeuplé* est plus juste que *délaissé* ; au vers 103, il est permis de préférer les sables *arides* aux sables *livides*. Maintenant, ces dernières corrections sont-elles l'œuvre de Lamartine ? on n'en jurerait pas : une fois son œuvre vendue au libraire, le poète manifestait pour elle la plus grande indifférence ; et l'on sait d'autre part que lorsqu'il succomba sous les dettes, il avait, pour ses travaux de littérature alimentaire, de nombreux secrétaires, tels que sa femme, Alexandre, à qui étaient laissées les plus larges libertés d'additions, de corrections et de suppressions.

Aimé LAFONT.

LA POLITIQUE ET LA MÉTHODE (1)

La politique moderne doit avoir pour but le bien de tous et, si cela n'est pas possible, le bien du plus grand nombre ; ceci la différencie profondément de la politique telle que la concevait Machiavel dont le but était la domination de la masse par habileté ou par ruse. Au point de vue scientifique, la conception de Machiavel n'est nullement condamnable dès lors qu'on la situe dans le temps ; sans doute était-elle nécessaire pour faire sortir l'humanité de la barbarie, une conception basée sur une égalité des droits et

(1) Extrait de l'ouvrage qui va paraître sous ce titre, chez Alcan et Lisbonne.